

Du Vol plané aux portes de Paris

L'Union des Sociétés d'Education Physique et de Préparation au Service Militaire, que préside avec tant d'autorité et de compétence M. Chéron, député de la Seine, va entreprendre une œuvre louable à laquelle on ne saurait trop applaudir. L'Union va mettre à la disposition de ses jeunes gens quelques planeurs type Chanute pour les entraîner à la pratique du vol plané. Le but poursuivi est d'attirer ces jeunes gens vers l'aviation; s'ils sont séduits par le vol plané, s'ils y prennent goût, l'aviation militaire trouvera en eux de futurs pilotes. Le vol plané permettra en outre à l'Union d'effectuer en quelque sorte une première sélection parmi les jeunes gens qui se destinent à l'aviation militaire: on arrivera vite à connaître ceux qui présentent les qualités de sang-froid, de décision, de prudence raisonnée, qualités essentielles pour faire un bon pilote.

Pour commencer, l'Union des Sociétés d'Education Physique et de Préparation au Service militaire fera procéder à ces expériences dans la région parisienne. Ses recherches ont abouti à la découverte d'un terrain à Romainville, terrain qui a l'immense avantage d'être situé aux portes de Paris et desservi par un tramway partant de la place de l'Opéra.

Une visite du champ d'expériences a eu lieu l'autre mardi, visite à laquelle prenaient part outre M. Chéron, M. André Carlier, président de l'Association Française Aérienne, MM. Georges Houard et Eric

Nessler, M. Barrias, chef du secrétariat de l'Aéro-Club de France. C'est à notre camarade Eric Nessler dont on connaît les qualités de pilote que M. Chéron se propose de confier la direction des expériences projetées. L'objet de la visite était de déterminer si le terrain peut convenir au but auquel on le destine. Les personnes qui l'examinèrent conclurent par l'affirmative. Evidemment, ce n'est pas le terrain idéal pour des vols planés, mais étant donnée la nécessité de ne pas s'éloigner de Paris, il semble difficile de trouver mieux. On dispose d'une hauteur de chute d'une quarantaine de mètres, avec deux paliers d'où les planeurs pourront prendre leur vol; ils auront la faculté d'atterrir en bas du terrain. Le seul inconvénient de ce dernier est qu'il est limité par des champs cultivés où naturellement il faudra éviter d'aller se poser. Enfin, l'orientation de la pente, Nord-Ouest, est assez favorable par rapport aux vents régnants.

Si ce n'était l'absence de terrains d'atterrissage, il ne serait même pas impossible de faire à Romainville des lancements au sandow avec des appareils plus perfectionnés, mais ce n'est pas là le but cherché.

L'Union des Sociétés d'Education Physique va louer le terrain et le faire aménager. C'est-à-dire que les trous dangereux seront comblés et les arbres gênants abattus. Le terrain sera clôturé; on y édifiera un hangar, qui sera gardé, pour abriter les planeurs.